CULTURE DES ATELIERS

Artisanat et industrie à Paris au XIX^e siècle



Figure 1: *Au bon broyeur*, 1802, enseigne, toile peinte tendue sur un panneau de bois. Paris, musée Carnavalet.

I – La Fabrique de Paris

Selon les historiens économiques¹, la France n'a pas connu d'accélération brusque de sa production (*take off*) et de concentration des hommes et des machines dans de grands établissements comme l'Allemagne ou l'Angleterre. La révolution industrielle y a pris une autre forme et se singularise par une croissance mesurée sur le long terme.

Paris est une grande ville industrielle au XIX^e siècle, caractérisée par la qualité de ses productions et la maîtrise d'un savoir-faire. La valeur de la production industrielle dégagée par la capitale représente 40% de l'ensemble de la valeur nationale pour la période 1840-1845². Les activités industrielles occupent la majorité de la population active. Si Paris compte un grand nombre d'usines, des usines à gaz aux usines de raffinage du sucre, qui se servent du noir animal³ issu des déchets urbains, la fonction productive de la capitale est assurée en grande partie par la « Fabrique de Paris », comme l'a démontré Jeanne Gaillard dans son livre sur le Paris du Second Empire⁴. La Fabrique de Paris est constituée d'un ensemble de petites et de moyennes entreprises interdépendantes. Malgré les bouleversements engendrés par l'industrialisation et l'haussmannisation, le monde de l'atelier parisien a su s'adapter et perdurer tout au long du siècle.

Pendant que la grande industrie - très minoritaire - se développe, l'atelier de famille se multiplie dans certaines branches où le travail peut être facilement morcelé, comme dans la lingerie, la bimbeloterie, la passementerie, la bonneterie ou la tabletterie. Le dynamisme de l'artisanat parisien se caractérise par une nuée de petits ateliers concentrés dans le centre de Paris, dans les actuels 2°, 3°, 10° et 11° arrondissements. Chaque quartier a ses spécialités. Le faubourg Saint-Antoine abrite par exemple une importante industrie d'ameublement. Les ateliers sont le plus souvent installés au fond d'une cour, au rez-de-chaussée d'un immeuble ou dans un appartement étroit et fabriquent les « articles de Paris », parmi lesquels se trouvent les éventails, les fleurs artificielles, les parapluies et ombrelles, les nécessaires, les peignes, les articles de maroquinerie, les boutons et autres produits. La confection de ces articles fantaisie qui feront la réputation de Paris en province et à l'étranger nécessite une main d'œuvre qualifiée et un savoir-faire très spécialisé. La souplesse de ce mode de production permet de répondre rapidement à la demande de la clientèle, tout en s'adaptant aux innovations techniques, comme en témoigne l'introduction de la machine à coudre dans l'habillement et la chaussure. En raison de la parcellisation du travail et de la fragmentation des tâches, la Fabrique a instauré la division du travail à l'échelle de l'unité de fabrication.

⁴ Jeanne Gaillard, *Paris, La ville. 1852-1870*; Paris, Champion, 1977.

-

¹ Voir à ce propos l'ouvrage suivant : *Puissances et faiblesses de la France industrielle (XIX^e-XX^e siècle)* ; Paris, Seuil, 1997, 623 p. [Ce livre est composé d'articles initialement parus dans *L'Histoire* et comporte un texte et une introduction inédits de Jacques Marseille].

² Jean-Michel Gouden, *Le Peuple des Ateliers. Les artisans du XIX^e siècle*; Paris, Éditions Créaphis, 1992, 156 p.

³ Le noir animal – ou charbon d'or – est une matière riche en carbone obtenue par la calcination partielle d'os d'animaux.

II – Le peuple des ateliers

La Fabrique de Paris a favorisé le maintien et la croissance des artisans et travailleurs indépendants, à l'instar des serruriers, bimbelotiers, ébénistes, menuisiers, orfèvres ou cordonniers. Les ateliers comprenaient en général un petit nombre de salariés. À la fin du siècle encore, 90 % des patrons parisiens avaient moins de dix salariés et plus de la moitié d'entre eux ne travaillait qu'avec un seul ouvrier⁵. Une unique pièce servait souvent de boutique, d'atelier et voire de logement (**Cf. Figure 1**).

Malgré l'abolition des corporations au moment de la Révolution française, perdurent des solidarités de métiers. Le compagnonnage, en tant qu'organisation de protection et de revendications, évoluera lentement vers le syndicalisme. Le système d'apprentissage entre en crise et se cantonne à la fin du siècle à la seule formation de l'élite ouvrière.

Cependant, à partir des années 1880, les transformations s'accélèrent. La mécanisation des tâches et la division du travail entrainent la déqualification des métiers traditionnels et l'accentuation du travail à domicile. La confection du linge mobilise ainsi une importante main-d'œuvre féminine. Les ateliers tenus par des maîtres-tailleurs disparaissent au profit d'établissements industriels dirigés par des « confectionneurs » qui proposent aux clients des habits moins coûteux. La confection des petites pièces comme les gilets est de plus en plus fréquemment confié à des ouvriers et ouvrières à l'aiguille. Se développe le *sweating system* (système de la sueur), amplifié par la diffusion de la machine à coudre après 1880, dont le prix est devenu abordable. La dispersion du travail est alors à son apogée : l'entrepreneur s'adresse à une sous-entrepreneuse qui fait travailler à son tour giletières, culottières et autres ouvrières rétribuées à la pièce, les forçant à augmenter le rendement et la durée du travail (Cf. dossier « Cousettes et lingères. Confection et entretien du linge à Paris au XIX^e siècle »).

Au travail

L'enseigne « Au bon broyeur » (Figure 1) est celle d'un marchand de couleurs établi à Paris, rue Saint-Martin, puis au 225, rue Saint-Denis, dans l'ancienne maison Picou. Elle mesure environ un mètre sur un mètre. Dans sa boutique-atelier, un broyeur de couleurs en tablier, manches de chemise relevées, coiffé d'une toque rouge, réduit en poudre des pigments à l'aide d'une molette en pierre dure. Il est entouré de bocaux, pinceaux, brosses et d'une palette. Au fond, une fenêtre laisse entrevoir la rue.

La planche des *Tourneurs au travail* (**Figure 2**) est quant à elle issue du recueil allemand *30 Werkstätten von Handwerkern*⁶ sur les métiers artisanaux au milieu du XIX^e siècle, présentant trente ateliers d'artisans sous la forme d'une scène centrale animée ceinte de marges latérales illustrant les principaux outils et produits manufacturés des métiers représentés (charpentier, relieur, boulanger, chapelier, serrurier...). L'iconographie – bien que colorée et plus vivante – est très proche de celle

-

⁵ Chiffres de François Jarrige, « Artisanats et industries au XIX^e siècle », Catalogue de l'exposition, Paris, Éditions Paris-Musées, 2011.

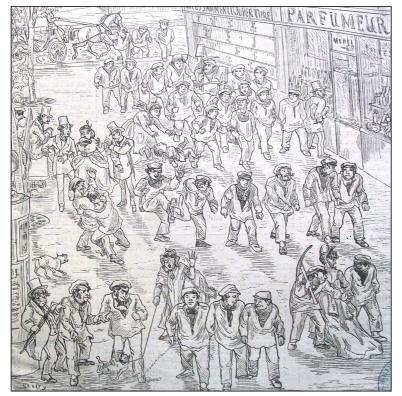
⁶ Auflage. Stuttgart und Esslingen, J.F. Schreiber und Schill, 1850.

utilisée dans l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert au XVIII^e siècle. L'intention pédagogique de montrer l'exécution du travail en même temps que les outils utilisés est identique.



Figure 2 : Anonyme, Tourneurs au travail, eau-forte coloriée, vers 1850. Paris, musée Carnavalet.

- → Les broyeurs de couleurs existent-il encore de nos jours ?
- → Tentez de déterminer la fonction des instruments représentés sur la gravure. Que fabriquaient les tourneurs sur bois ?
- → Sur internet, allez sur les sites d<u>iderot.alembert.free.fr/PLANCHES/</u> ou <u>fr.wikisource.org/wiki/Planches_de_l'Encyclopédie_et comparez cette eau-forte avec des planches de l'Encyclopédie : énumérez points communs et différences.</u>



Rythmes

Figure 3: Victor Geruzez, dit Crafty (1840-1906), *Le Retour du travail*, 1875, impression photomécanique.
Paris, musée Carnavalet

- → Identifiez les personnages de la gravure. A quoi reconnaît-on qu'il s'agit d'ouvriers ou de bourgeois ? (pipe, blouse de travail et casquette, pioche à la main pour les premiers, redingote, haut de forme, parapluie ou robe longue pour les seconds).
- → Décrivez les attitudes des uns et des autres. Ils sont manifestement ravis à l'idée d'avoir achevé leur journée de travail et bavardent ou chahutent tout en rentrant chez

eux. Au premier plan, sur le côté gauche, on distingue un bourgeois, poussé par le flux de travailleurs tandis qu'une femme élégante, sur la droite, est importunée par deux ouvriers.

→ Inspirez-vous du texte ci-dessous, extrait du roman *Paris* d'Emile Zola (1898), pour décrire *Le Retour du travail* de Crafty. Le moment de la journée représenté par Crafty est-il le même que celui raconté par Zola ?

« Tous deux [Guillaume et Pierre] prirent la rue de la Folie-Regnault, gagnèrent la ligne des boulevards extérieurs par la rue du Chemin-vert. A cette heure, dans le clair soleil levant, tout le travail du quartier était enfin debout, les longues rues que bordaient les constructions basses des ateliers et des usines, s'animaient du ronflement des générateurs, tandis que les fumées des hautes cheminées, dorées par les premiers rayons, devenaient roses. Mais ce fut surtout lorsqu'ils débouchèrent sur le boulevard Ménilmontant, qu'ils eurent la sensation de la grande descente des ouvriers dans Paris. Ils le suivirent de leur pas de promenade, ils continuèrent par le boulevard de Belleville. Et, de toutes parts, de toutes les misérables rues des faubourgs, le flot ruisselait, un exode sans fin de travailleurs, levés à l'aube, allant reprendre la dure besogne dans le frisson du matin. C'étaient des bourgeons, des blouses, des pantalons de velours ou de toile, de gros souliers alourdissant la marche, des mains ballantes, déformées par l'outil. Les faces dormaient encore à moitié, sans un sourire, grises et lasses, tendues là-bas, vers la tâche éternelle, toujours recommencée, avec l'unique espoir de la recommencer toujours. Et le troupeau ne cessait pas, l'armée innombrable des corps de métier, des ouvriers sans cesse après des ouvriers, toute la chair à travail manuel que Paris dévorait, dont il avait besoin pour vivre dans son luxe et sa jouissance. »

Emile Zola, *Paris*, 1898 : Livre V, Chapitre 1, p. 536 (<u>www.inlibroveritas.net</u>) / p. 700 (<u>www.scribd.com</u>). Ouvrage téléchargeable.

Protection du travailleur

Pistes pédagogiques :

Allez sur Gallica (gallica.bnf.fr) et cherchez le tome VI du Traité de médecine légale et d'hygiène publique ou de police de santé, adapté aux codes de l'Empire français et aux connaissances actuelles, écrit en 1813 par François-Emmanuel Fodéré (1764-1835), docteur en médecine. Lisez le chapitre III de la troisième partie, de la page 331 à la page 336. Ce chapitre évoque quelques maladies professionnelles auxquelles sont soumises certaines professions au XIX^e siècle. L'auteur énumère ensuite plusieurs mesures qui, selon lui, empêcheraient le développement de ces maladies.

- → Expliquez le titre de l'ouvrage, et notamment les expressions « médecine légale », « hygiène publique » (la santé de chacun concerne la société dans son ensemble) et « police de santé ».
- → À votre avis, pourquoi les broyeurs de pigments, les marchands de couleurs ou tourneurs, qui ont été évoqués plus haut dans ce dossier, sont-ils exposés aux maladies professionnelles ? Quels sont les risques de leurs métiers ? Quels sont les dangers liés au salpêtre (poudre explosive), à la céruse (toxique, responsable de certains cas de saturnisme) ?
- → Faites la liste des solutions que préconise ce médecin (voir notamment extraits ci-dessous). Sont-elles toujours d'actualité ? Quelle est la position de l'auteur vis-à-vis de l'engagement de l'Etat ? Quel regard porte-t-il sur le peuple ?
 - « S'il est impossible de corriger entièrement l'influence pernicieuse des manufactures et des fabriques sur la santé de ceux qui s'y dévouent, il serait digne d'une sage administration qu'au moins ils en fussent dédommagés, dans leurs infirmités et dans leur vieillesse, par des institutions publiques exclusivement destinées à leur maintien et à l'allègement des infirmités qui sont le résultat de leurs travaux. » (pp. 333-334).

« Enfin, puisque tant d'hommes sont condamnés à passer la semaine entière dans des lieux resserrés et dans un air impur, il est bien à regretter qu'il n'y ait pas dans toutes les cités de grandes places, analogues aux hippodromes des anciens, spécialement réservées aux pauvres, aux ouvriers sédentaires, aux fabricants, etc., pour qu'ils puissent y prendre de l'exercice en plein air. [...] [Autrefois] dans toutes nos villes on voyait des lieux publics destinés au jeu de paume, de boules, de mail, à différents exercices de gymnastique; [...]. Durant la révolution ces terrains ont été vendus, et le peuple n'a plus aujourd'hui d'autres lieux pour prendre ses ébats que des cabarets et des guinguettes, dans lesquels le jeu de cartes, la boisson et la débauche détruisent tout l'avantage qu'il pourrait retirer de l'exercice. » (pp. 335-336).

- → Plusieurs lois sanitaires ont été votées dans le dernier quart du XX^e siècle, afin de protéger davantage les salariés contre les accidents du travail et les maladies professionnelles. En voici quelques unes parmi les plus importantes⁷:
 - 27 juin 1884 : Loi sur l'assurance contre les accidents du travail.
 - **2 novembre 1892** : Loi sur l'inspection du travail. Cette loi, en plus de réglementer le travail des femmes et des enfants, organise le corps des inspecteurs du travail et édicte les premières dispositions protectrices pour l'hygiène et la sécurité des travailleurs.
 - 9 avril 1898 : Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles établissant le principe de la responsabilité patronale. L'employeur doit alors payer un droit à réparation.
 - **11 juillet 1903** : Loi sur l'hygiène et la sécurité dans les établissements industriels. Mais les entrepreneurs contournent la loi en embauchant des ouvrières à domicile.

La protection n'a cessé de se renforcer tout au long du XX^e siècle avec la création de la médecine du travail en 1946.

Bibliographie et liens

Fodéré, François-Emmanuel, *Traité de médecine légale et d'hygiène publique ou de police de santé, adapté aux codes de l'Empire français et aux connaissances actuelles*; Paris, Mame, 181**8,** 6 vol. in-8 : consultable sur gallica.bnf.fr et sur books.google.fr.

Gourden, Jean-Michel, *Le Peuple des Ateliers. Les artisans du XIX^e siècle* ; Paris, Editions Créaphis, 1992, 156 p.

Jarrige, François, Au temps des « tueuses de bras ». Les bris de machines à l'aube de l'ère industrielle (1780-1860) ; Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Carnot », 2009, 368 p.

Le site « Vie publique » propose une chronologie détaillée retraçant l'histoire des relations au travail, de la loi Le Chapelier (1791) à la réforme du dialogue social (2004) : http://www.vie-publiques/regulation-relations-travail/chronologie/.

⁷ Dates tirée du site « Vie publique » (http://www.vie-publique.fr/politiques-publiques/regulation-relations-travail/chronologie/).